



Master Langues étrangères appliquées

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Langues étrangères appliquées. 2010, Université Paul-Valéry Montpellier 3. hceres-02040755

HAL Id: hceres-02040755

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040755>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université Montpellier 3 – Paul Valéry

Demande n° S3110060322

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Langues étrangères appliquées

Présentation de la mention

La mention « Langues étrangères appliquées » comporte deux spécialités : « Négociation de projets internationaux » et « Traduction ». Les langues enseignées sont l'allemand, l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le grec moderne, l'italien, le portugais et le russe. La spécialité « Négociation de projets internationaux » comprend des enseignements de langue (langue majeure et langue mineure) et des enseignements dans le domaine de l'AES. La spécialité « Traduction » comporte deux parcours, bilingue et trilingue. Aux cours de traduction s'ajoutent des cours de professionnalisation dans le domaine de la traduction. Les candidatures des étudiants titulaires d'une licence LEA sont acceptées de plein droit. Celles des étudiants titulaires d'une licence LCER, AES, droit ou sciences économiques sont acceptées sur dossier ainsi que celles des candidats étrangers.

Avis condensé

● Avis global :

Cette formation LEA est assez classique dans sa conception mais elle a le grand mérite de se donner les moyens de sa réussite : un choix large de langues proposées aux étudiants, une attractivité fondée sur son positionnement régional et sur une dimension internationale en constante évolution, des contacts soutenus et suivis avec des entreprises et organisations de la région, une direction dynamique capable de mobiliser une équipe pédagogique large et variée. Il est clair que cette direction est attentive aussi bien au contexte du marché du travail (pas toujours favorable) et à la demande des étudiants. Cette réactivité sera un atout certain au cours du prochain contrat. Des deux spécialités c'est celle consacrée à la traduction qui risque de connaître le plus de difficultés en termes de débouchés et il ne faudrait pas qu'elle néglige les compétences transversales que la mention dans son ensemble vise à donner aux étudiants.

● Points forts :

- Une formation bien structurée qui offre aux étudiants des choix intéressants (de langue, de spécialité, de parcours).
- Une attractivité bien au-delà de l'Académie ce qui permet de maintenir des effectifs étudiants très satisfaisants.
- Une excellente insertion dans les milieux socio-professionnels, aidée par un réseau d'anciens étudiants.
- Une forte dimension internationale.

● Points faibles :

- Une absence de détails concernant les effectifs par langue étudiée.
- Une participation d'intervenants professionnels un peu limitée.
- L'insuffisance de l'aide à la recherche de stages.



- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B
- Recommandations pour l'établissement :

L'adossement recherche pourrait être resserré par la définition de quelques axes thématiques communs entre la mention et les équipes de recherche. La poursuite de l'internationalisation du diplôme devrait pouvoir donner lieu à la négociation de doubles diplômes ou de diplômes internationaux avec des établissements partenaires. Il conviendrait d'améliorer les dispositifs de recherche de stages et de suivi de l'insertion professionnelle des diplômés. Un apport supplémentaire d'intervenants professionnels pourrait être envisagé.

Avis détaillé

1 • OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

L'objectif est d'atteindre un niveau d'excellence dans les langues choisies par les étudiants (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, grec moderne, italien, portugais, russe) et de développer des compétences disciplinaires et transversales à l'écrit et à l'oral. Les compétences disciplinaires sont la traduction, la rédaction professionnelle et technique, le conseil culturel et linguistique, l'analyse et le suivi de projets et de dossiers, l'animation d'équipes, la création d'une interface entre individus ou équipes de différentes cultures. Les compétences transversales comprennent l'animation d'équipes, la présentation orale, la négociation, la rédaction, la création de fiches de synthèse, la mise en place de procédures de veille. Les deux spécialités proposées, tant en négociation internationale qu'en traduction ont l'ambition de déboucher sur une professionnalisation dans les domaines du commerce international, des organismes internationaux, publics ou non et des collectivités territoriales. Les types d'emplois accessibles sont variés (cadres import-export, consultants, chargés de missions, traducteurs). Il est prévu d'accentuer l'orientation des enseignements vers des secteurs comme les ONG, le développement durable, l'économie solidaire et l'humanitaire.

2 • CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

La mention LEA fait partie du domaine « Arts, lettres, langues » qui comprend également les licences LEA qui constituent la principale voie d'accès au master. L'accès à la formation est possible également à partir d'une licence « Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales » ou d'une licence en « Administration économique et sociale ». Dans l'environnement régional, la mention se différencie de celle offerte à l'université de Perpignan qui comporte ses spécificités propres, en offrant la possibilité d'un cursus trilingue, une grande variété de choix de langues vivantes, ainsi que des enseignements en traduction audiovisuelle. La mention s'appuie sur trois équipes d'accueil et une jeune équipe qui font partie d'une même Ecole Doctorale (ED 58, Langues, littératures, cultures, civilisations) : EA 740 « Institut de recherche intersite en études culturelles », EA 741 « Etudes des pays anglophones », JE 2487 « Hellénisme, ruptures et continuité », EA 3020 « Etudes ibériques, latino-américaines et lusophones ». Mention est faite aussi du « Groupe de recherche en entrepreneuriat et gestion ». La mention est bien implantée à la fois dans le tissu régional et international. Des liens étroits ont été noués avec des entreprises en France et à l'étranger où ont été recrutés d'anciens étudiants ainsi qu'avec des organismes publics (Conseil régional) et parapublics dans des domaines tels que la viticulture, l'agro-alimentaire, le paramédical. Une convention type Charte Phénix est envisagée pour pérenniser ces contacts. De nombreux programmes d'échanges donnent une dimension internationale à la formation. Ces programmes concernent des universités en Grèce, aux Etats-Unis, en Géorgie, en Allemagne, en Chine, au Canada et en Norvège.

3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

La mention comporte deux spécialités : « Traduction », et « Négociations de projets internationaux ». Les deux spécialités offrent des parcours autonomes sans tronc commun mais avec des mutualisations à l'intérieur de chaque spécialité. L'essentiel des cours est assuré en travaux dirigés. L'utilisation des nouvelles technologies est systématique dans les deux spécialités. Les stages sont obligatoires en fin de master 2 et sont d'une durée minimale de 6 mois. Une convention est signée entre les entreprises ou organismes et l'université. Le suivi est assuré par un



enseignant de l'équipe pédagogique et sanctionné par un rapport de stage qui fait l'objet d'une soutenance devant un jury (le directeur de mémoire, un autre enseignant et le cas échéant, des professionnels). 75 % des étudiants sont recrutés dans les entreprises à l'issue de leur stage. L'équipe pédagogique se compose d'enseignants-chercheurs de l'Université Paul Valéry, des PRAG et PRCE, PAST, ATER, lecteurs, des professeurs invités et quelques enseignants d'autres établissements ainsi qu'une quinzaine d'intervenants professionnels. La formation est placée sous la responsabilité d'un Professeur en 11^{ème} section. Les deux spécialités sont dirigés l'une par deux Professeurs, l'autre par deux maîtres de conférences. Un comité de pilotage, constitué des représentants des différentes langues, assure la gestion collective du master et fait des propositions à l'ensemble de l'équipe enseignante réunie deux fois par an. Le comité se charge de l'évaluation des enseignements par les étudiants ainsi que du suivi des étudiants après l'obtention de leur diplôme (réseau d'anciens élèves, élaboration d'un annuaire). Tous les enseignements de la mention sont assurés sous forme de travaux dirigés et d'exercices pratiques. Chaque cours fait partie d'une unité d'enseignement dont il existe trois ou quatre à chaque semestre, sauf le quatrième, dédié au stage de M2.

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

La mention recrute à l'intérieur et à l'extérieur de l'Académie et à l'étranger. Mais le détail de la provenance de ces étudiants n'est pas donné. Les chiffres avancés sont importants et en hausse : 133 étudiants pour le M1 (mention) et 88 pour le M2 (en 2007-2008 : 125 et 80 respectivement). Toutes les demandes ne peuvent être satisfaites. Le taux de réussite pour 2007-2008 est de 80,8 % en M1 et 92,25 en M2. Une évaluation des enseignements par les étudiants a été organisée à l'initiative du comité de pilotage. Les résultats de cette évaluation ne sont pas donnés. Les seules statistiques concernant l'insertion professionnelle des diplômés après deux ans concernent la promotion de 2005, interrogée en 2007. Le comité de pilotage assure également le suivi des anciens étudiants. 68,8 % des étudiants trouvent un emploi fixe (CDI) en France ou à l'étranger au terme de leur formation. 8,2 % sont en poursuite d'études et 23 % sont en recherche d'emploi. Il est prévu qu'à l'avenir cette formation attire davantage d'étudiants de la Chine, de l'Europe de l'Est et des pays slaves. La mise en place de réseaux d'anciens étudiants et d'un site web devrait permettre de renforcer le recrutement à l'échelle nationale et internationale. Une adaptation de la formation en fonction de secteurs porteurs comme les organisations non gouvernementales, le développement durable et l'économie solidaire et humanitaire est prévue.



Avis par spécialité

Négociation de projets internationaux

- Avis :

Cette spécialité propose une solide formation trilingue aux métiers de la négociation interculturelle. Il s'agit d'abord d'une formation en langues vivantes étrangères, l'une « majeure » et l'autre « mineure », toutes deux enseignées selon les objectifs du CERCRL. Les enseignements professionnalisants dispensés par le département AES de l'UFR IV sont accompagnés d'interventions de professionnels. La spécialité s'attache à former les étudiants aux secteurs d'activités du commerce international, des organisations internationales et des organisations non gouvernementales. La dimension internationale et les nouvelles technologies sont bien présentes. La formation atteste d'une bonne attractivité et d'une implantation réussie dans les milieux socio-professionnels de la région.

- Points forts :

- Une formation bien organisée ayant des objectifs clairs.
- Une thématique suffisamment précise pour donner une unité à la formation mais qui permet aux étudiants d'acquérir des compétences transverses.
- Un excellent rayonnement international.

- Points faibles :

- Les parcours décrits aux UE AES semblent artificiels et ne correspondent pas aux enseignements (ceux du semestre 1 ne relèvent que de l'international, ceux du semestre 2 que de l'entreprise).
- Une absence de détails concernant les effectifs par langue étudiée.
- Un nombre d'intervenants extérieurs un peu réduit.

- Recommandations pour l'établissement :

Les enseignements assurés par le département AES devraient cibler davantage le secteur des organismes gouvernementaux, non gouvernementaux et associatifs cité comme un des objectifs prioritaires de la formation. Il serait bon de faire intervenir davantage de professionnels.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B

Traduction

- Avis :

Cette spécialité très complète forme des traducteurs, rédacteurs et relecteurs trilingues et bilingues qui travailleront de façon indépendante, en agence ou dans les entreprises et organismes nationaux ou internationaux. La formation comporte deux parcours qui ne se différencient que par le choix des langues : le français et deux autres langues pour le premier (parmi l'allemand, l'anglais, l'arabe, l'espagnol, l'italien, le portugais et le russe), le français et soit le chinois soit le grec moderne pour le deuxième. Aux cours de pratique de la traduction s'ajoutent des enseignements de professionnalisation qui fournissent une initiation aux différentes dimensions des métiers de la traduction.

- Points forts :

- Une formation cohérente dans ses objectifs et son organisation.
- Un large choix de langues dont le chinois et le grec moderne au parcours bilingue.
- Des cours de professionnalisation assurés par des professionnels qui assurent une véritable ouverture sur les métiers de la traduction.



- Points faibles :
 - Une absence de détails concernant les effectifs par langues étudiées.
 - Un adossement à la recherche insuffisamment développé.
 - Le devenir des étudiants, diplômés ou non, laisse apparaître un pourcentage important de personnes en recherche d'emploi (32%).

- Recommandations pour l'établissement :

Face à un marché du travail de la traduction quelque peu saturé, il conviendra d'être attentif aux débouchés pour les étudiants en fin d'étude par une analyse plus détaillée de leur devenir professionnel. En fonction de l'évolution du marché du travail, il faudrait être prêt à adapter le contenu de la formation. La dimension recherche pourrait être davantage mise en évidence et le champ précis d'application de la traduction plus clairement précisé.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B